

**Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93 13 13528 13
auprès du Préfet de la région Paca**

Code UAI : 0134295Y

BACHELOR CHARGE DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES *



Date d'inscription : du 01/01/2026 au 31/08/2026

Modalités d'admission : test + entretien

Contact : 04.42.06.12.33 – contact@fdm-businessschool.fr

Date de rentrée : le 1er septembre 2026

Taux de réussite : 1ère session en juin 2026

Public visé :

Étudiant, salarié en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage, demandeur d'emploi, salarié en congé individuel de formation. Accessible par la voie de la VAE : <http://www.vae.gouv.fr> <https://www.fede.education/vae/>

Pré-requis :

Le candidat devra être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 5 ou équivalent dans le domaine des ressources humaines, du droit, de la gestion ou du management

Moyens pédagogiques mis en œuvre :

- Etude de cas, cours magistraux, jeux de rôles, Business Game, ouvrages d'éditions de référence, vidéoprojecteur, ateliers professionnels, plateforme pour cours en distanciel, plateformes pédagogiques
- Formateurs diplômés à minima d'un Bac+5 et/ou justifiant d'une expérience professionnelle probante dans la matière enseignée.

Evaluation permanente et appréciations des apprenants :

Contrôle continu constitué de devoirs sur table mensuels et évaluation orale systématique. Réalisation de cas pratiques, d'audits et de projets de groupe et individuel. Information systématique des employeurs en cas d'absence injustifiée de leur salarié en formation.

Rythme alternance : Formation de 12 mois, 2 jours en centre de formation et 3 jours en entreprise par semaine (selon planning annuel fourni).

Objectifs de formation : Selon référentiel de formation de la FEDE, ce diplôme atteste que ses titulaires ont acquis une qualification professionnelle, et qu'ils ont les compétences pour occuper des fonctions de Chargé de développement des Ressources Humaines, Chargé de missions Ressources Humaines, Manager Ressources Humaines, Chargé de paie...etc.

Objectifs opérationnels : Le chargé de développement des ressources humaines contribue à la définition de la stratégie RH, gère l'administration du personnel et de la fonction RH, met en œuvre la politiquement de recrutement et de formation de l'entreprise, conçoit et met en œuvre les dispositifs, les processus et les outils du développement des compétences et de la GRH, gère l'environnement professionnel et les relations sociales en lien avec les politiques RSE et DD de l'entreprise, évalue la performance RH et veille à la

conformité des procédures RH internes, favorise et garantie les principes de diversité, d'inclusion et de prise en compte du handicap, conseille et accompagne les salariés et les managers en matière de développement et gestion RH.

Tarif : La formation est calculée sur la base d'un coût horaire de 15€ HT, elle est généralement prise en charge par l'OPCO de l'entreprise. Les tarifs peuvent être réajustés à la baisse en fonction de la branche d'activité.

Pour toute personne en situation de handicap, contactez notre référent handicap (Daniel MONCHO) pour une étude personnalisée de votre demande.

HORAIRE INDICATIF DE FORMATION

Contenu	Volume horaire
D31	Expertise professionnelle
D32	Mission professionnelle – ECTS 19
D33	Contrôle continu – ECTS 2
B31	Langue vivante européenne : Anglais – ECTS 12
A2	Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action
A3	Le management interculturel et les ressources humaines en Europe
TOTAL	500

PLAN DE FORMATION

D31 – Expertise professionnelle – ECTS 21

Administrer les Ressources Humaines : veille juridique et gestion réglementaire, la gestion de la paie, accompagner la performance RH

Le bien-être au travail et le dialogue social : gestion de la sécurité, de la santé et du bien-être au travail, gestion du dialogue social et des relations collectives

L'optimisation de l'attractivité et du recrutement : marketing RH et marque employeur, recrutement, intégration des nouveaux collaborateurs

Le développement d'une organisation apprenante : la place de la formation dans l'entreprise, recueil des besoins en compétences, gestion et mise en œuvre du plan de développement des compétences

A2 – Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action – ECTS 3

L'Europe actuelle

L'Europe et le monde

Culture et diversités en Europe

La citoyenneté européenne

Le fonctionnement de l'Union Européenne

Enjeux, défis et avenir de la construction européenne

La corruption

A3 – Le management interculturel et les ressources humaines en Europe – ECTS 3

Le management interculturel en Europe

La communication interculturelle dans une organisation

Gérer l'interculturel et résoudre des conflits culturels

Travailler en Europe

Les systèmes de protection sociale en Europe

La Responsabilité sociétale des entreprises (RSE)